

Planifier et gérer les périodes de fermeture de la bibliothèque

Édité le : 11/06/2019

L'été est là ! Vous avez planifié vos vacances. Ne reste donc qu'à prévenir votre SIGB pour partir serein. Il gèrera correctement la période de fermeture estivale de votre bibliothèque ou des bibliothèques de votre réseau !

Définir la période de fermeture dans Decalog SIGB

Vous pouvez définir les jours et périodes de fermeture dans Decalog SIGB d'un ou plusieurs établissements. Le logiciel de gestion ajuste ainsi automatiquement les dates de retour prévues des documents.

Libellé	Fin	Durée	Étaler retours	Tous les ans	Validité sur l'année en cours
14 juillet	14/07/2018	14/07/2018	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
15 août	15/08/2018	15/08/2018	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
1er novembre	01/11/2018	01/11/2018	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
11 novembre	11/11/2018	11/11/2018	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
25 décembre	25/12/2018	25/12/2018	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
1er janvier	01/01/2019	01/01/2019	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
Lundi de Pâques	22/04/2019	22/04/2019	1	Non	Oui (dates différentes) Dates valides
1er mai	01/05/2019	01/05/2019	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides
8 mai	08/05/2019	08/05/2019	1	Non	Oui (dates identiques) Dates valides

Ce paramétrage se réalise au niveau de l'administration du réseau.

Une période de fermeture comprend bien entendu une date de début et une date de fin. Elle dispose également d'options relatives à sa reconduction d'une année sur l'autre et au décalage des dates de retour prévues :

- Au 1^{er} jour de réouverture - Attention au bouchon à la banque de retour !
- D'une durée égale à la durée de fermeture.

Ce document est uniquement destiné à l'étude des solutions Decalog.

Decalog - www.decalog.net - contact@decalog.net - 04 75 81 50 50

Période de fermeture : création

Période de fermeture

Libellé : Vacances d'été 2018

Date de début : 14/07/2018

Date de fin (inclusive) : 20/08/2018

Durée de fermeture : 38

Reconduction annuelle automatique

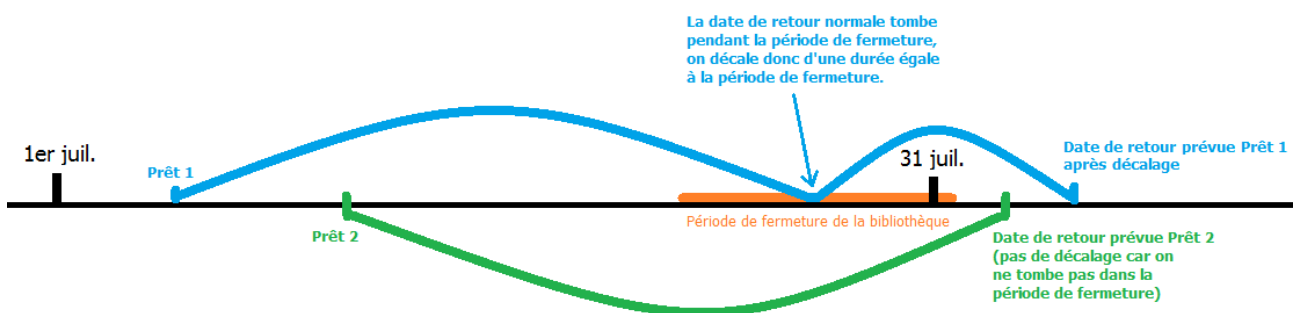
Période de fermeture reconduite tous les ans :

- Les dates de fermeture restent identiques
- Les dates de fermeture diffèrent d'une année sur l'autre

Décalage des dates de retour prévues

- Décalage des retours au premier jour de réouverture
- Décalage des retours d'une durée égale à la durée de fermeture

Buttons: Valider, Annuler



Cas d'un décalage d'une durée égale à la durée de fermeture.

Ajuster les règles applicables pour la période de fermeture

Les usagers des bibliothèques et médiathèques veulent partir en vacances sans avoir à se préoccuper des documents qu'ils ont empruntés. Les règles de prêt, de réservation ou de prolongation doivent donc être plus souples ou plus étendues pendant la période estivale.

Il suffit de modifier pour cela les quotas et durées dans les règles de cotisations avant la période estivale puis de rétablir les paramétrages une fois la durée passée.